

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2019

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2018
Actif immobilisé	2 532 432	938 589	1 593 843	1 602 804
<i>Immobilisations incorporelles</i>	529 009	445 375	83 634	40 196
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 645 631	493 213	1 152 418	1 173 816
<i>Immobilisations financières</i>	357 791		357 791	356 542
<i>Immobilisations en cours</i>				32 250
Actif circulant	8 055 583	15 236	8 040 347	6 340 511
<i>Stocks</i>	24 535		24 535	32 331
<i>Avances et acomptes versés</i>				40 099
<i>Créances</i>	143 134		143 134	244 124
<i>Autres</i>	490 145		490 145	309 432
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 008 855	15 236	1 993 619	2 416 156
<i>Disponibilités</i>	5 388 913		5 388 913	3 298 369
Comptes de régularisation	186 306		186 306	118 259
<i>Charges constatées d'avance</i>	186 306		186 306	118 259
TOTAL ACTIF	10 774 320	953 825	9 820 495	8 061 574
Stock de legs en cours	1 374 070			
PASSIF	BRUT		NET	Net 2018
Fonds propres	5 123 540		5 123 540	4 540 077
<i>Réserves statutaires</i>	46 175		46 175	46 175
<i>Autres réserves</i>	5 077 365		5 077 365	4 493 902
Résultat de l'exercice	1 068 183		1 068 183	583 463
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés				
Dettes	1 943 615		1 943 615	1 654 670
<i>Concours bancaire</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	640 425		640 425	697 409
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 053 302		1 053 302	920 234
<i>Autres dettes</i>	249 888		249 888	37 027
Comptes de régularisation	1 685 158		1 685 158	1 283 364
<i>Produits constatés d'avance</i>	1 685 158		1 685 158	1 283 364
TOTAL PASSIF	9 820 495		9 820 495	8 061 574

Compte de résultat de Sidaction

au 31 décembre 2019

	2019	2018
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	17 308 584	16 919 781
<i>Ventes de marchandises</i>	5 972	7 274
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 638 016	2 021 239
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	0	27 652
<i>Dons, droits et autres produits</i>	14 664 596	14 863 616
Charges d'exploitation	16 334 442	16 474 803
<i>Charges courantes et de collecte</i>	6 069 906	5 716 833
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	268 850	280 424
<i>Salaires et traitements</i>	2 167 105	2 060 605
<i>Charges sociales</i>	1 006 874	988 622
<i>Dotations aux amortissements</i>	97 627	104 839
<i>Dotations aux provisions</i>	0	0
<i>Financements versés</i>	6 393 400	7 014 325
<i>Autres charges</i>	330 680	309 155
RESULTAT D'EXPLOITATION	974 141	444 979
Produits financiers	99 659	9 910
<i>Produits nets sur cession de SICAV</i>	13 281	0
<i>Autres produits financiers</i>	86 377	9 910
Charges financières	337	92 699
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	337	92 699
RESULTAT FINANCIER	99 322	(82 789)
Produits exceptionnels	0	5 842
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	0	5 842
Charges exceptionnelles	1 291	2 977
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	1 291	2 977
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 291)	2 866
IMPOT SUR LES SOCIETES	3 990	3 776
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 068 183	361 279
Résultat intermédiaire	1 068 183	361 279
Report des ressources affectées	0	222 184
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
Résultat Net	1 068 183	583 463
<i>Total des produits</i>	<i>17 408 242</i>	<i>17 157 718</i>
<i>Total des charges</i>	<i>16 340 059</i>	<i>16 574 254</i>

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général
- Règlement N°99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations ;

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 3 ans pour les immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Total au 31/12/18	Acquisitions 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
425.184 €	103 825 €		529 009 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/18	Dotations 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
384.988 €	60 387 €		445 375 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association

Total au 31/12/18	Acquisitions 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
1.090.997 €			1.090.997 €

Installations du siège de l'association

Valeurs brutes

Total au 31/12/18	Acquisitions 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
295.531 €	1 380 €		296 911 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/18	Dotations 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
242.299 €	18 550 €		260 849 €

Matériel informatique

Valeurs brutes

Total au 31/12/18	Acquisitions 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
200.498 €	12 456 €	4 731 €	208 223 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/18	Dotations 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
180.094 €	12 808 €	4 731 €	188 171 €

Mobilier de bureau

Valeurs brutes

Total au 31/12/18	Acquisitions 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
47.493 €	2 007 €		49 500 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/18	Dotations 2019	Diminutions 2019	Total au 31/12/19
38.309 €	5 884 €		44 193 €

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- Des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an.
- Des parts sociales du Crédit Coopératif

Stocks

Les stocks s'élèvent à 24 535 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Avances et acomptes versés

Il n'y a pas d'avances et comptes versés au 31/12/2019.

Autres créances

Les autres créances d'un montant de 490 145 euros correspondent notamment à :

- Des produits à recevoir pour 426 726 euros
- ANRS pour 45 891 euros
- IJSS pour 8 123 euros
- Créances diverses pour 9 405 euros

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2019 est à 2 008 855.
Une provision pour dépréciation des VMP a été constituée à hauteur de 15 236 €.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2020 mais datés de l'année 2019 pour un montant de 252 652 euros,
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 5 134 947 euros
- de la caisse pour un montant de 1 171 euros,
- des intérêts à recevoir pour 144 euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 186 306 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 139 942 euros.
- des voyages 2020 réglés en 2019 pour 9 708 euros
- des charges de communication pour 36 656 euros

PASSIFFonds propres

La dotation statutaire de 46.175 euros est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 euros par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 euros par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'Assemblée Générale de 2019 a affecté le résultat 2018 en réserve ce qui porte celle-ci à 5 077 365 euros.

Le résultat 2019 positif de 1 068 183 € se trouve sur la ligne « Résultat de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	46.175	0	0	46.175
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	4.493.902	583.463		5.077.365
TOTAL FONDS PROPRES	4.540.077	583.463		5.123.540

La hausse de 583 463 K€ correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2018.

Provisions pour risques et charges

L'association comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Total au 31/12/18	Dotations 2019	Reprises 2019	Total au 31/12/19
0 €	0 €	0 €	0 €

Fonds dédiés :

Les Fonds dédiés présentent un solde nul au 31/12/2019.

Dettes

Les dettes fournisseurs (640 425 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2019 dont le règlement interviendra en 2020 (505 523 €) et à des factures non parvenues (134 902 €).

Les autres dettes (249 888 €) correspondent à des legs en cours de réalisation (192 522 €) et à des versements dus dans le cadre de partenariats internationaux (57 366 €).

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (1 053 302 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2019, réglées en 2020 (207 147 €)
- aux charges fiscales 2019, réglées en 2020 (76 738 €)
- aux provisions pour congés payés (755 071 €)

- autres salaires (14 345 €)

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 685 158 €. Il s'agit de produits encaissés en 2019 pour des projets 2020 correspondant à :

- des subventions de l'Agence Française de Développement pour 1 352 454 €
- des subventions Mairie de Paris pour 180 000 €
- des fonds reçus dans le cadre du Diner de la Mode 2020 pour 129 000 €
- Fonds de dotation Line Renaud pour 20 000 €
- Unitaid pour 3 703 €

Engagements hors bilan

Missions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2019, les engagements sont donc les suivants :

	<i>Fonds Prévention et Aide aux malades</i>	<i>Fonds Recherche</i>
<i>Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/18</i>	1.832.438	2.833.073
<i>Engagements nouveaux de l'exercice 2019</i>	4 427 559	3 923 409
<i>Versements effectués durant l'exercice 2019</i>	3 346 817	2 870 403
<i>Reliquats affectés aux versements 2019</i>		
<i>Solde des soutiens financiers au 31/12/19</i>	2 913 180	3 886 079

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation des produits

Les opérations de ventes de marchandises se composent :

- de la boutique sur notre site pour 5 719 €
- des abonnements à Ensemble et Transversal pour 253 €

Les subventions d'exploitation :

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions :

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Elles s'élèvent à 2.638.016 € et se composent particulièrement de :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (1.661.616 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (31.000 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- des subventions de la Mairie de Paris (275.156 €),
- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (190.002 €)
- des subventions Unitaid (348.493 €)
- ANRS (21.749 €)
- Ville de Saint Etienne et Saint Etienne Métropole (20.000 €)

Les autres produits soit 14 664 596 € concernent :

- les redevances, droits d'auteurs et de reproduction pour 107 080 €,
- les dons du public (11 898 424 €),
- les produits des différentes opérations de collecte et de mécénat (1 755 581 €),
- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie :

Lors du débouclage définitif du dossier des legs ou de donations, le montant de la vente est comptabilisé au compte de produit correspondant et les charges ayant été engagées pour l'acquisition du bien pendant la transmission viennent diminuer ce produit.

Cette comptabilisation est déclenchée par la réception du décompte définitif du notaire.

Le montant ainsi passé dans les comptes en 2019 s'élève à 783 485 €,

- les partenariats media (79 499 €)
- les cotisations des membres (15 760 € - plateforme Elsa et Administrateurs de Sidaction),
- les produits divers de gestion (24 767 € dont notamment 23 348 € de restitutions de nos partenaires).

Les produits financiers (99 659 €) correspondent aux reprises de provision pour dépréciation (77 463 €) et aux plus values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association (22 195 €).

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 291 € et correspondent essentiellement au coût de remboursement d'une restitution (1 272 €).

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2019, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 35 261 euros. Ces frais correspondent essentiellement aux déplacements des membres du collège international.

Valorisation des dons et apports en nature

Conformément à la recommandation en 2008 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), nous avons évalué les concours bénévoles et les ressources en nature dont bénéficie Sidaction.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2019, le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposées par les associations françaises comptait 26 membres.

Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 26 membres.

Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel d'offre international comptait 18 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2019 à :

- 1 285 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 1 023 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 476 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2019, ils ont effectué 173 heures de travail bénévole.

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré 194 heures en 2019.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement ces 3 151 heures de travail qui nous sont offertes.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. Nous avons choisi de valoriser chaque heure de bénévolat offerte au SMIC horaire.

La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2019 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 3 405 heures de réponse téléphonique à l'association valorisées pour un total de 53 619 euros.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 556 heures. Cela représente un apport de 8 755 euros.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 29 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2019, nous pouvons valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 1 286 626 euros uniquement dédiés à la diffusion de la campagne d'appel à dons.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de 77 196 euros.

Tous les dons en nature ont été valorisés au coût réel de la prestation ou du bien lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 365 680 euros.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2019. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 0,77 %, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 254 K€. La variation avec le montant constaté en 2018 (231 K€) est très faible.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/18	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/19
Non-cadres	4 CDI 0 CDD	1 1	1 1	4 0
Cadres	37 CDI 4 CDD	1 12	3 9	35 7
TOTAL	45	15	14	46

(*) correspondant à 45,5 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 est de 79 401 euros au titre du contrôle légal et des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association.

Evènements postérieurs

La pandémie au Covid19 aura des impacts très significatifs sur les activités et les comptes de Sidaction en 2020 et 2021.

L'évènement Sidaction média prévu début avril 2020 a été annulé et reporté à juin 2020.

Néanmoins la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Information sur les legs et donations à encaisser fin 2019

ANNÉES CA	Nombre de dossiers acceptés	Reste à encaisser
2007	1	3 500 €
2008	1	110 000 €
2011	1	2 000 €
2013	1	20 320 €
2014	1	6 000 €
2016	3	102 300 €
2017	3	146 500 €
2018	3	260 500 €
2019	7	722 950 €
TOTAL	21	1 374 070 €

Les assurances vie encaissées en 2019

Numéro du dossier	Montant encaissé
19/001/A	10 738 €
19/002/A	346 381 €
19/003/A	4 521 €
19/004/A	55 982 €
19/005/A	26 504 €
19/006/A	5 076 €
18/003/A	200 €
Total	449 402

Les legs et donations encaissées en 2019

Numéro du dossier	Nature du legs ou de la donation	Montant encaissé
07/001/L	Immobilier et argent	2 600
11/004/L	Immobilier	498
12/003/L	Immobilier	501
12/004/L	Immobilier	2 977
13/010/L	Immobilier et argent	56 772
14/001/L	Immobilier et argent	2 855
15/003/L	Somme d'argent	2 496
15/008/L	Immobilier	93 695
18/003/L	Somme d'argent	14 689
18/006/L	Somme d'argent	1 000
18/007/L	Somme d'argent	150 000
19/002/L	Somme d'argent	6 000
Total		334 083

€ **Compte d'emploi annuel
des ressources collectées auprès du public**
au 31 décembre 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019
1- Missions sociales	11 728 082	9 235 843	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1-1 Réalisées en France			1- Ressources collectées auprès du public	12 867 768	12 867 768
Actions réalisées directement	2 744 896	2 161 601	1-1 Dons et legs collectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France	4 377 801	3 447 511	Dons manuels non affectés	11 895 912	11 895 912
			Dons manuels affectés	0	0
			Legs et autres libéralités non affectés	633 485	633 485
			Legs et autres libéralités affectés	150 000	150 000
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	188 370	188 370
Actions réalisées directement	2 592 285	2 041 420			
Versements à d'autres organismes	2 013 099	1 585 311			
2- Frais de recherche de fonds	3 554 260	2 798 974	2- Autres fonds privés :	1 622 269	
Frais d'appel à la générosité du public	3 152 288	2 482 421	3- Subventions et autres concours publics	2 638 016	
Frais de recherche de fonds privés	401 972	316 552	4- Autres produits	202 726	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- Frais de fonctionnement	1 057 717	832 951			
		12 867 768			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	16 340 059		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	17 330 779	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	0		II REPRISES DES PROVISIONS et AMORTISSEMENTS	77 463	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES	0	
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 068 183		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V TOTAL GENERAL	17 408 242		VI TOTAL GENERAL	17 408 242	12 867 768
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 867 768	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 867 768
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	62 374	
Frais de recherche de fonds	1 426 196		Prestations en nature	1 363 822	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	1 426 196		Total	1 426 196	

Notes sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées par Sidaction

Règles et méthodes d'établissement du CER

Le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Il s'agit du 9^{ème} exercice d'application par l'association Sidaction.

Le CER est établi sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A- Note sur les emplois

La nouvelle présentation du CER fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total des emplois est de 16.340.059 euros.

1- Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France
- les actions réalisées à l'étranger

et en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions menées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres structures associatives ou de recherche menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les programmes en France soutenus par Sidaction pour un montant total de 2.744.896 euros se décomposent comme suit :

- 779.345 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions Antilles Guyane, Milieu carcéral, Prévention gay

- 516.614 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France ou portées par des structures de recherche basées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Qualité de vie et qualité des soins, Recherche dans les PED et Jeunes chercheurs,
- 1.448.937 euros pour l'information et les événements d'échange et de visibilité, tels que le magazine Transversal ou les Essentiels, le journal Ensemble.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions

Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.

- le suivi des financements, conseil et formation

Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées) et les coûts des salaires et charges et des frais généraux directs des services de programmes (associatifs, scientifiques et internationaux), hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées

Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de structure, principalement des frais généraux liés au bâtiment et au matériel. La clé de répartition de ces frais de structure est les m² de bureaux utilisés par service et projet. Chaque année, le tableau des m² est revu en fonction des embauches et départs et des nouvelles répartitions des locaux.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, pour la recherche scientifique et médicale et les projets d'amélioration de la qualité de vie des malades, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2019
Financements aides aux malades	
- Appel d'offres	1 777 682
- Appel à projet Antilles Guyane	178 150
- Appel à projet en milieu carcéral	153 600
- Appel à projet Prévention Gay	217 676
Financement Prévenir	200 000
Financements jeunes chercheurs	865 213
Aides aux équipes de recherche	958 349
Recherche Opérationnelle	27 131
TOTAL FINANCEMENTS "France"	4 377 801

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger soutenus par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est gérés par le service des programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 2.592.285 euros et regroupent les missions :

- Structuration des associations,
- Populations stigmatisées,
- Santé maternelle et infantile,
- Activités médicales,
- Financements exceptionnels,
- Gestion finance

ainsi que les lignes Urgence, plaidoyer et la mise en place de nouveaux projets.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2019
Financements aides aux malades et recherche	
- Appel à projets international	1 787 145
- Appel à projets Populations stigmatisées	207 263
- Appel à projets Enfants	18 691
TOTAL FINANCEMENTS "International"	2 013 099

2 - Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.554.260 euros et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche de fonds privés

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet,

rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 1.065.115 euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (713.401 euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité publique représentent un total de 3.152.288 euros. Ils se décomposent, en plus des 1.065.115 euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité publique (1.651.101 euros),
- coûts d'appel à la générosité publique sur le web (198.566 euros),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (137.056 euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (38.591 euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges, le pourcentage de répartition des frais de structures, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle.

Les frais indirects s'élèvent à 61.860 euros et se composent de la répartition des frais de fonctionnement de la structure.

2.2 Frais de recherche de fonds privés

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 401.972 euros dont 205.980 euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2019, 94.704 euros consacrés aux Opérations régionales, 88.417 euros en frais de gestion des partenariats, 5.032 euros pour les Chefs Solidaires et 7.839 euros pour la boutique.

2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Nous n'avons pas de frais directement liés à la recherche de subventions et autres concours publics.

3- Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion

des ressources humaines, salaires et charges sociales, frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...), à la direction générale (missions, déplacements et salaires), ainsi que la part des charges de structures affectées au service administratif et financier et à la direction générale, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.057.717 euros.

B- Note sur les affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019

La présentation du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) appelle à un traitement différencié des emplois en fonction de l'origine des fonds qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois qui est calculée sur la base du pourcentage des emplois réalisés par rapport au budget global de Sidaction. Ainsi, les ressources de Sidaction issues de la générosité du public sont affectées de façon homogène aux emplois qui n'ont pas de financement dédié.

1. Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2019, les missions sociales représentent 71,8 % de l'activité générale, soit 9.235.843 euros financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues des financeurs publics et de financeurs privés, essentiellement un fonds de dotation et des fondations d'entreprise, font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique, et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 2.161.601 euros soit :

- 613.733 euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 406.833 euros pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 1.141.035 euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par la générosité du public s'élèvent à 3.447.511 euros soit :

- 1.991.349 euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 1.614.917 euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 2.041.420 euros.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à 1.585.311 euros.

2. – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2019, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 21,7 % de l'activité, soit 2.798.974 euros.

3. – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restant issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 832.951 euros et représentent 6,5 % de l'activité.

D- Engagements à réaliser (III)

Les engagements à réaliser correspondent à la partie non consommée de subventions reçues et constatée en fonds dédiés.

E- Note sur les ressources

La réglementation pour l'établissement du CER fait une distinction entre les fonds directement collectés auprès du public et ceux issus d'opérations de collectes et autres ressources de l'association. Le total des ressources est de 17.330.779 euros.

1. - Information sur les ressources collectées auprès du public

Durant l'exercice 2019, les opérations faisant appel à la générosité publique ont permis de collecter 12.867.768 euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- * 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- * 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. »,

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.1 Information sur les dons et legs collectés

Dons manuels non affectés

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 11.895.912 euros et se décomposent comme suit :

- 3.809.268 euros ont été collectés à l'occasion du Sidaction médias des 5, 6 et 7 avril 2019, contre 3.475.395 euros pour l'opération organisée en 2018,
- 7.100.575 euros sont issus des opérations de marketing direct contre 6.851.009 euros pour 2018. Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par l'association de 1994 à 2019,
- 986.069 euros proviennent de la collecte web 2019 contre 922.332 euros en 2018.

Legs et autres libéralités affectés et non affectés

Au cours de l'année 2019, nous avons encaissé 783.485 euros dont 150.000 € en affectés et 633.485 € en non affectés, provenant de

- 12 legs (334.083 euros),
- 7 assurances-vie (449.402 euros)

1.2 Information sur les autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Les Opérations régionales s'élèvent à 188.370 euros.

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

2 - Information sur les autres fonds privés

Les autres fonds privés regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 1.622.269 euros et se décomposent comme suit :

- 962.269 euros proviennent des mécénats et partenariats d'entreprises tels qu'avec la société Sucres et Denrées (200.000 euros), le MAC Aids Fund (112.728 euros), des partenariats dans le cadre du Sidaction media 2019 (486.806 euros), banques (19.536 euros), Fondation de France (37.700 euros), entreprises pharmaceutiques (95.000 euros) et autres (10.500 euros),
- Les dons collectés auprès de sociétés se composent des dons issus des opérations de collecte auprès du public au niveau national ou régional. Ils s'élèvent à 660.000 euros (Dîner de la Mode).

3. - Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2019, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 2.638.016 euros dont :

- 1.661.616 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Perspectives et Elsa,
- 90.000 euros de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et la mission Milieu carcéral,
- 31.000 euros du Ministère de la Justice pour la mission Milieu carcéral,
- 275.156 euros de La Mairie de Paris,
- 190.002 euros d'Expertise France,
- 348.493 euros d'UNITAID,
- 21.749 euros de l'ANRS.
- 20.000 euros de Saint Etienne Métropole et ville de Saint Etienne

4. - Information sur les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 202.726 euros. Ils se décomposent en :

- 5.719 euros de ventes de la boutique,
- 40.527 euros de produits de gestion dont 23.348 euros de restitutions de la part de nos partenaires, 15.760 euros de cotisations et 1.419 euros de produits de gestion courante,
- 22.195 euros de produits financiers qui concernent les plus values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 134.032 euros ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué des ressources des albums vente et droits d'auteurs pour 107.080 euros et de recettes de manifestations organisées au profit de l'Association, en particulier l'opération Chefs Solidaires (26.953 euros),
- 253 euros d'abonnements au magazine Transversal et au journal Ensemble,

E- Information sur les reprises des provisions et amortissements (II)

Les reprises des provisions et amortissements s'élèvent 77.463 €.

F- Report des ressources affectées non utilisées

Cette présentation du CER a été prévue pour pouvoir suivre d'année en année les fonds issus directement de la générosité du public non affectés et non utilisés. Or dans le cas de Sidaction, du fait de notre obligation statutaire, l'ensemble de nos fonds est affecté. A ce titre, le tableau des fonds dédiés est présenté ci-après.

Les reports des ressources affectées non utilisées sur l'exercice antérieur correspondent à la part des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

G- Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet de suivre les contributions volontaires chiffrables dont bénéficient Sidaction au cours de l'année.

Les contributions volontaires en nature se décomptent comme suit :

- 62.374 euros de bénévolat
- 1.363.822 euros de prestations en nature

Elles sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de la destination des contributions :

- 1.426.196 euros de frais de recherche de fonds

Les heures de bénévolat non chiffrables sont exclues du tableau.

La gouvernance de l'association Sidaction repose sur le Conseil d'administration composé de membres bénévoles, acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement les 3 151 heures de travail qui nous sont offertes.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 6.799.259 euros.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2019, pour 3.120.450 euros de financements associatifs. 2.327.108 euros ayant été versés en 2019, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2019 en tenant compte des reliquats s'établit à 2.042.301 euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2019, pour 2.616.300 euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins et recherche opérationnelle.

1.850.694 euros ayant été versés en 2019, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2019 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3.015.201 euros.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2019, pour 2.614.218 euros de financements.

2.039.419 euros ayant été versés en 2019, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2019, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.741.758 euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2019	Nouveaux engagements et modifications 2019	Versements effectués en 2019	Solde restant à verser au 31/12/2019
- Appel d'offres Aide aux malades- prévention	914 486	2 371 200	1 777 682	1 508 004
	914 486	2 371 200	1 777 682	1 508 004
- Appel à projet Département Français d'Amérique	100 597	266 450	178 150	188 897
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	113 400	183 900	153 600	143 700
- Appel à projet Prévention Gay	120 476	298 900	217 676	201 700
- Fonds d'urgence associatif	0	0	0	
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	1 248 959	3 120 450	2 327 108	2 042 301
- Appel à Projets Prise en charge globale	914 813	2 342 712	1 752 910	1 504 615
- Bailleurs externes	252 145	259 506	274 509	237 143
Soutiens exceptionnels et urgences		12 000	12 000	0
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 166 958	2 614 218	2 039 419	1 741 758
Financements Jeunes chercheurs	906 021	1 425 593	865 213	1 466 401
- Appel d'offres permanent	906 021	1 425 593	865 213	1 466 401
Aides aux équipes de recherche	1 165 096	1 190 707	958 349	1 397 454
- Appel d'offres permanent	1 165 096	1 190 707	958 349	1 397 454
Recherche Opérationnelle	178 477	0	27 131	151 346
- Appel d'offre	178 477	0	27 131	151 346
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	2 249 594	2 616 300	1 850 694	3 015 201
TOTAL EXERCICE 2019	4 665 511	8 350 968	6 217 220	6 799 259

Engagements sur 2020	5 735 176
Engagements sur 2021	941 594
Engagements sur 2022	122 490

6 799 259

Notes sur les fonds dédiés de Sidaction

L'appel à la générosité publique nous impose la présentation en compte d'emploi de nos dépenses et recettes annuelles. Le déroulement de l'activité de Sidaction n'étant pas calé sur l'année civile, les fonds dédiés nous permettent de respecter la volonté du Conseil d'administration et de ses votes en fonction de nos engagements, tout en respectant les règles de présentation annuelle, les fonds dédiés étant les fonds

de l'association préaffectés aux actions de Sidaction en fonction des décisions du Conseil d'administration.